

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21-220-1915 revocation

n° 21-220-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 février 1915

Numéro JO

n° 220 du 28/02/1915

Date du numéro

28 février 1915

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 18 février 1915 l'askari de 1^{ère} classe Hassen Arthe (Aber-Djalo) a été révoqué pour "Négligence grave dans son service"